



Je suis sans papier et je veux marier

Par **samaran**, le **27/01/2014 à 12:28**

bonjour je suis sans papier et j'ai un visa shinguene mais la date est finie et je veux marier avec une fille belge mais nous voudrions marier ici en France elle a 20 ans sans travail sans logement comment faire pour marier merci

Par **aguesseau**, le **27/01/2014 à 17:35**

Bonjour, n'avez pas besoin d'être en situation régulière pour se marier. Mais si le maire a un doute sur votre véritable intention matrimoniale, il peut transmettre le dossier au procureur pour enquête. Mais le mariage en France entre 2 étrangers ne vous donnera pas de titre de séjour en France. Cordialement